

# Enfant / jeune

## Licences fin de saison FFG et cotisations ASGFO

### du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 décembre 2020

		Licencié 1	Licencié 2	Licencié 3
<b>Nom</b>				
<b>Prénom</b>	<b>Sexe</b>			
<b>Date naissance</b>				
<b>N° de licence*</b>				

\* Obligatoire en cas de changement de club ou d'adhésion interrompue en 2016 et avant

<b>Renouvellement</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Changement de club</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Création (1<sup>ère</sup> licence)</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Mail :**

**Mobile :**

---

**Merci d'écrire lisiblement : les informations « lues » seront celles qui figureront sur votre licence**

---

#### Licence FFG et cotisation ASGFO 2019/2020

<b>Jeune</b>	(En 2020) Joueur né de 2002 à 2007 inclus (de 13 à 18 ans)	<b>42 €</b>	
<b>Enfant</b>	(En 2020) Joueur né à partir de 2008 inclus (moins de 13 ans)	<b>32 €</b>	
À régler par chèque à l'ordre de l'ASGFO ou en espèces sous enveloppe			

#### A quoi sert la cotisation annuelle à l'Association Sportive :

Elle vous fait bénéficier du droit de jeu réduit aux compétitions du Club (adultes : 6€ au lieu de 10€, jeunes : 2€). Vous profiterez également de tarifs avantageux sur les manifestations organisées par l'Association (soirées dansantes, sorties golfs extérieurs...).

Votre cotisation à l'AS lui permet de prendre en charge les frais des équipes du Club (entraînements, épreuves, compétitions extérieures...) et de participer à l'organisation et la dotation des compétitions du Club.

Cela permet également à l'AS de participer activement au programme pédagogique et sportif de l'école de Golf et du Pôle Elite Junior.